

Université de Genève

Département de Physique Nucléaire et
Corpusculaire
Ecole de Physique
24 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4

Tél. 7026273, 7026369

Lundi 8 février

SÉMINAIRE DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE

à 16.15 h – Auditoire Stueckelberg

**La production de dimuons et de mésons
vectoriels dans les interactions p/W et S/W
à 200 GeV/c/nucléon, résultats de l'expérience
HELIOS/3**

par Georges LONDON / Saclay

L'expérience HELIOS/3 se déroule au CERN auprès du SPS. Elle est composée d'un spectromètre à muons constitué d'un grand aimant dipolaire supraconducteur et des chambres proportionnelles, d'un absorbeur d'hadrons en Al_2O_3 à 25 cm en aval de la cible, et de deux détecteurs à silicium d'une grande granularité permettant la mesure de la multiplicité chargée dans l'acceptance des dimuons. Le but de l'expérience est l'étude des dimuons de basse masse transverse (basse masse et bas moment transverse) mais l'expérience est aussi sensible à des masses allant jusqu'au Y. Les dimuons sont détectés avec une grande acceptance en rapidité. Le spectre de masse des dimuons produits dans les interactions p/W est comparé à celui des interactions centrales S/W. Une différence importante est observée à la fois dans la forme des spectres et dans le rapport relatif de la production des résonances p/o et le continuum. Nous présenterons le résultat dans des régions cinématiques différentes, et en fonction de la multiplicité chargée. Les spectres mesurés de dimuons sont comparés aux sources connues de production de dimuons. Nous calculons les spectres dus aux désintégrations de résonances connues.

Tandis que le spectre mesuré en masse dans les interactions p/W peut être décrit complètement par ces désintégrations, en normalisant au p/ω , le continuum mesuré dans les interactions centrales S/W dépasse considérablement le niveau attendu, en tenant compte de nos incertitudes expérimentales, statistiques et systématiques. L'observation purement expérimentale de la réaction $SW \rightarrow \mu\mu X$ et la comparaison avec des sources connues de dimuons présentent une forte indication de processus physiques qui ne sont pas de simples extrapolations des interactions proton/noyau.

Lundi 15 février

SÉMINAIRE DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE

à 16.15 h – Salle 202, Pavillon Sciences I

The GEM experiment at the SSC

by William WILLIS, Nevis Laboratory, Columbia University

GEM is an experiment for the Superconducting Super Collider under construction in Texas and planned for operation at the end of this decade. It is designed to provide the best possible resolution for energy and direction of photons, electrons, muons and neutrino-like particles. It is comprised of five detector elements : highly granular silicon strip and interpolating pad detectors which measure all charged particles, a liquid ionisation calorimeter which measures the energy of electrons and photons to better than 1% and their angles to a fraction of a degree, as well as most of the hadron energy, a scintillator calorimeter which extends the hadronic energy measurement to a depth of twelve interaction lengths, and a muon tracking system of interpolating strips. These detectors are surrounded by a large superconducting magnet with iron field shapers in the forward direction. The performance will be illustrated by the capability for detection of the Higgs meson or supersymmetric particles.

EDUCATION SERVICES EDUCATIFS

ENSEIGNEMENT GENERAL

Tél. 5811

Jeudi 11 février

à 13.00 h – Amphithéâtre
Science pour tous
par Rafel CARRERAS

LECTURE SERIES

FOR ACADEMIC TRAINING

8, 9 & 10 February

11.00 to 12.00 hrs – Auditorium

Geometric phases

by M. BERRY / University of Bristol

L'APPRENTISSAGE AU CERN
POUR LES MÉTIERS D'ÉLECTRONICIEN ET DE LABORANT EN PHYSIQUE

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève.

En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).

Sept places au total sont offertes chaque année pour les deux professions.

L'apprentissage dure 4 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir entre 15 et 20 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
2. avoir terminé la scolarité obligatoire
3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9ème à Genève et à la 3ème en France (avec les mathématiques comme branche forte)
4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse)
5. a) pour les résidents en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidents en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.

Sur demande*, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **19 mars 1993**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : le livret de scolarité et le bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) a lieu de **mars à mai**.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en **juin**.

L'apprentissage débute le 1^{er} septembre.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tout renseignement sur les apprentissages dans d'autres entreprises à Genève, s'adresser à

l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle
6, rue Prévost-Martin
Case Postale 457
1211 Genève 4
tél. 022 / 705.01.11

Informations complémentaires

Informations sur l'apprentissage de Laborant en Physique, contacter J.-L. Loquet/PE, tél. 767.47.27.

Informations sur l'apprentissage d'Electronicien, ou toute autre information sur les apprentissages techniques au CERN, contacter Roland Gay/PE, tél. 767.47.28

A : Roland GAY / PE

de :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage de :

Laborant en Physique ☐

Electronicien ☐

* R. Gay / PE, tél. 767.47.28 – bâtiment 593/R-003
J.-L. Loquet /PE, tél. 767.47.27 – bâtiment 155/R-040

L'APPRENTISSAGE AU CERN, INFORMATION ET RECRUTEMENT
Pour la profession d'employé(e) de commerce

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).

Une place est offerte.

L'apprentissage dure 3 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir entre 15 ans et 20 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
2. avoir terminé la scolarité obligatoire
3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9ème à Genève et à la 3ème en France (connaissances d'allemand et d'anglais exigées)
4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse)
5. a) pour les résidents en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidents en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.

Sur demande, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **24 mars 1993**.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux!) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) à lieu de MARS A MAI.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en JUIN.

L'apprentissage débute le 1er SEPTEMBRE.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tous renseignements sur les apprentissages à Genève, s'adresser à : l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, Case Postale 457, 1211 Genève 4, (tél. 022 705.01.11).

Pour toutes informations complémentaires contactez :

Madeleine PINCOTT,	Tél. 767 36 74	Bâtiment 54, R-017
ou Françoise BENZ,	Tél. 767 31 27 l'après-midi	Bâtiment 54, R-001

----->>>

A : Madeleine PINCOTT / PE

De : _____

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage d'Employé(e) de commerce.